



CHANTAL  
SOUCY

DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE  
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC

« Joignez-vous à mon équipe le 24 avril prochain sur les berges de la Yamaska pour ramasser les déchets. Chaque geste compte! Célébrons le Jour de la Terre tous ensemble! »

Information : [chantalsoucy.ca](http://chantalsoucy.ca)

PHOTO: SAMUEL PRELL, WIKIMEDIA COMMONS



# JOURNALMOBILES

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

[WWW.JOURNALMOBILES.COM](http://WWW.JOURNALMOBILES.COM)

DÉCÈS DE FRANÇOIS GRISÉ

## Hommages au grand cœur du centre-ville

PAGE 5



PHOTO: PATRICK ROGER



Merci à Michel Lafourche Rivest et Véronick Morin pour la participation à notre prix de tirage!

### CONCOURS pour le printemps!

100 \$ à gagner à



Les détails du concours sur la page  
[facebook.com/pierrelucmandevilleremax](http://facebook.com/pierrelucmandevilleremax)

Pierre-Luc  
Mandeville

Courtier immobilier



450 771-7707  
[www.remax-quebec.com](http://www.remax-quebec.com)  
[pierreluc.mandeville@remax-quebec.com](mailto:pierreluc.mandeville@remax-quebec.com)

Suivez-moi sur Facebook !





**Renseignez-vous  
dès maintenant  
sur la séquence  
de vaccination  
prévue dans votre région  
et prenez votre  
rendez-vous en ligne.**

**[Québec.ca/vaccinCOVID](https://Quebec.ca/vaccinCOVID)**

**1 877 644-4545**

**Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.**

Une pensée pour les  
trolls qui pullulent  
sur Internet.

« Il faut s'engager  
plutôt que  
s'indigner en  
permanence. »

— Frédéric Lenoir

## SOMMAIRE

BILLET  
PAGE 3

LETTER OUVERTE  
PAGE 4

HOMMAGE  
PAGE 5

COMMUNAUTAIRE  
PAGES 6 À 8

ACTUALITÉS  
PAGES 9 À 14

RURALITÉ  
PAGE 16

LIVRES  
PAGE 18

ENVIRONNEMENT  
PAGE 19



## Journalistes-Collaborateurs

Paul-Henri Frenière, Alexandre D'Astous, Roger Lafrance, Catherine Courchesne, Anne-Marie Aubin, Pierre Béland, Pierre Rhéaume, Carl Vailancourt, Mélanie V. Perron, Boris.

## Comité de rédaction

Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Françoise Pelletier, Pierre Béland.

## Direction et publicité

Nelson Dion > direction@journalmobiles.com  
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com  
Téléphone - 450 230-7557

## Graphisme

Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

## LE BILLET DE PH



# La honte tout court

Ainsi donc, la Ville de Saint-Hyacinthe donne son aval à la destruction de six maisons sur l'avenue Saint-François pour permettre la construction d'un immeuble luxueux destiné aux retraités fortunés. J'essaie de me mettre dans la peau de l'un des résidents âgés (et beaucoup moins nantis) qui ont été chassés de leur milieu de vie pour faire place aux plus riches.

### PAUL-HENRI FRENIÈRE

Quand j'ai reçu l'avis d'éviction, je n'en croyais pas mes yeux. « Ils ne peuvent pas me faire ça, me suis-je dit. C'est trop injuste. »

J'habite ici depuis 50 ans et j'ai toujours payé mon loyer à temps. J'ai entretenu comme il faut l'intérieur et l'extérieur de mon logement. On ne peut rien me reprocher, sauf d'être pauvre...

Je ne veux pas quitter ce quartier où j'ai vécu tant d'années, et pour aller où? Il n'y a pratiquement pas de logements à louer dans cette municipalité. Ceux qui restent me demandent deux ou même trois fois le prix de mon loyer actuel. Désolé, je suis incapable de payer.

J'ai des amis, ici, c'est comme une communauté. J'ai des voisines et des voisins encore plus âgés que moi. J'aimais ça leur parler. Où vont-ils aller? Et comment vais-je faire pour déménager? Tant de choses que j'ai accumulées au cours des années; je ne pourrai jamais tout apporter. Tant de choses qui vont s'envoler en fumée.

Et puis, je n'ai plus l'énergie que j'avais. J'ai de plus en plus de problèmes de santé. Juste à y penser, je sens ma pression monter. J'ai mal au dos, aux jambes et aux pieds. Comment vais-je faire pour transporter les boîtes dans l'escalier?

Mais le pire, c'est quand je vois leurs publicités à la télé: une madame en

train de danser et qui n'entend pas le téléphone sonner, même chose pour le bonhomme qui a les yeux masqués et qui tire du fusil sur des ennemis imaginaires. Trop occupés à avoir du *fun* pour répondre au téléphone. Des vieux actifs et joyeux parce qu'ils ont les moyens de se le payer. C'est ça, leur réalité? En tout cas, ce n'est pas la mienne.

\*\*\*

Le seul réconfort que j'ai, c'est de penser à toutes ces personnes qui ont voulu nous aider. On a fait signer une pétition. Des hommes et, surtout, des femmes de mon quartier sont allés souvent à l'hôtel de ville pour s'opposer aux démolitions. Il y a même eu une marche dans les rues du centre-ville. Une

centaine de personnes, d'ici et d'ailleurs, ont manifesté pour réclamer qu'on arrête ce projet immobilier insensé pour le quartier.

Mais nos élus municipaux, ceux et celles pour qui on a voté pour nous représenter, n'ont pas écouté. Le maire, les hommes et les femmes qui sont au conseil municipal ont préféré satisfaire l'appétit d'un gros promoteur qui va faire des millions, tout ça pour récolter davantage de taxes... un gros magot de taxes.

Me semble que si j'étais à leur place, j'aurais honte de me regarder dans le miroir. Honte d'avoir privilégié une entreprise milliardaire au détriment de sa propre population plus fragile. Honte tout court. *¶*

Boris



## Conseil d'administration

Martin Nichols, président, Sophie Brodeur, vice-présidente, Paul St-Germain, secrétaire et trésorier, Pierre Béland, administrateur, Chantal Goulet, administratrice.

## Les grandes lignes

Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

## Visitez le [www.journalmobiles.com](http://www.journalmobiles.com)

Faites parvenir vos textes, photos et commentaires  
à [redaction@journalmobiles.com](mailto:redaction@journalmobiles.com)

Culture  
et Communications  
Québec

AMECQ  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

JOURNAL

**MOBILES**

média communautaire maskoutain

450 501-8790 [www.journalmobiles.com](http://www.journalmobiles.com)

1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6

Tirage : 32 500 exemplaires

Distribution par Postes Canada

et présontoirs

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale

du Québec 1157494

ISSN : 2292-3551

# Lettre au comité de démolition des immeubles de la rue Saint-François

Bonjour, Me Leroux,

Par la présente, je vous informe de mon opposition aux démolitions des six immeubles de la rue Saint-François. Ces immeubles sont salubres, propres à l'habitation, et comptabilisent une vingtaine de logements abordables accessibles à la communauté maskoutaine, alors que nous sommes en pleine crise du logement (0,3 % de taux d'inoccupation, l'un des pires au Québec).

Les citoyennes et les citoyens n'ont jamais été consultés sur le projet d'appartements de luxe pour personnes âgées qui doit être construit en lieu et place des immeubles menacés de démolition (le projet immobilier de Groupe Sélection). En 2017, plus de 2 200 citoyennes et citoyens ont demandé, par pétition et requête aux affaires municipales, qu'une étude d'impact sur la santé et l'environnement soit réalisée pour ces projets de densification au centre-ville, dans la zone riveraine. Or, elle n'a pas encore été faite. Nous n'avons donc aucune confirmation ou garantie que les démolitions et les projets de construction n'auront pas d'impacts sur notre santé et sur l'environnement.

Les citoyennes et les citoyens habitant le secteur ont fait de multiples demandes au conseil de Ville, par requêtes et par questions en séances publiques, afin d'avoir voix au chapitre par voie de référendum municipal. La Ville a fait le choix de passer par des modifications au Plan d'urbanisme, en 2018, ce qui lui permettait d'occulter le processus référendaire. N'empêche, cela aurait été dans ses pouvoirs de le soumettre à un procédé référendaire. D'ail-

leurs, le MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) a reçu une plainte citoyenne qui a été retenue, car la Ville n'a pas procédé, dans les règles de l'art, pour ce qui a tenu lieu de consultation populaire, en décembre 2018, entraînant les modifications au Plan d'urbanisme. Les démolitions des immeubles de la rue Saint-François s'inscrivent dans la suite de ce déficit démocratique, en plus d'accentuer la grave crise du logement qui sévit à Saint-Hyacinthe.

D'une façon générale, les citoyennes et les citoyens du centre-ville et des rues avoisinantes de la rue Saint-François ne veulent pas de ce projet densifié à hauteur de huit étages. Les immeubles actuels sont à échelle humaine et sont en harmonie avec les autres immeubles du quartier. Ces

**En 2017, plus de 2 200 citoyennes et citoyens ont demandé, par pétition et requête aux affaires municipales, qu'une étude d'impact sur la santé et l'environnement soit réalisée pour ces projets de densification au centre-ville, dans la zone riveraine.**

immeubles témoignent de notre passé, de notre histoire collective, la plupart ayant été construits après les grands feux et les inondations, en 1903. Sans avoir de valeur patrimoniale officielle, ils forment toutefois l'empreinte visible de notre passé industriel et ouvrier. Les démolir afin de favoriser l'érection de tours d'appartements de luxe, en plus d'embourgeoiser le quartier en en chassant ses résidentes et ses résidents actuels, revient à renier les origines du cœur de notre Ville.

D'ailleurs, plusieurs personnes âgées, qui habitaient la rue Saint-François, ont été évincées après y avoir passé 25, 55, et 75 ans. Certaines y habitaient depuis leur tendre enfance. Cela a été un véritable déchirement pour elles de se voir chassées de leur maison et de leur quartier.

Ces démolitions vont définitivement pavé la voie à une densification de huit étages, juste à côté de la rivière Yamaska, si fragile... Il y aura la coupe des six tilleuls matures, à l'arrière des immeubles, et d'autres arbres mûrs aux abords de la rivière aussi. Nous connaissons l'importance capitale des arbres matures pour procurer de la fraîcheur en période de canicule, à plus forte raison en cette ère de réchauffement climatique.

Je suis également très préoccupée par le fait que nous aurons, suite aux démolitions, beaucoup de circulation automobile sur les petites rues avoisinantes, augmentant les gaz à effet de serre concourant à empirer encore davantage cet état de fait. Le centre-ville est le quartier avec le plus haut taux d'îlots de chaleur de la ville de Saint-Hyacinthe. L'été dernier, deux per-

sonnes âgées sont décédées sur la rue Saint-François justement, à côté du Marché public... Il y a matière à préoccupations importantes pour la santé des résidentes et des résidents du district, comme de l'environnement.

Pour toutes ces raisons, allant du respect des citoyennes et des citoyens résidants et des voies démocratiques à la santé publique et environnementale, de la crise du logement au réchauffement climatique, je m'oppose aux démolitions et souhaite ardemment que ce projet soit revu, et qu'il puisse être réinvesti par la communauté. Nous avons la chance d'avoir une table de Concertation maskoutaine en matière de logement (CMML), unissant les différents organismes communautaires touchés par les enjeux du logement, incluant les paliers de gouvernements. Il y a des possibilités de réhabilitation de ces immeubles afin qu'ils puissent servir aux personnes de la communauté maskoutaine. Je pense, entre autres, au nouvel acteur de logements abordables, Habitations Maska, qui aurait l'expertise de pourvoir à leur réhabilitation pour les personnes en recherche de logements abordables.

Il n'en tient qu'au comité de démolition et à ses membres de nous permettre de parer à des démolitions qui ne font qu'empirer plusieurs crises importantes et problématiques au centre-ville de Saint-Hyacinthe.

Veuillez agréer, Me Leroux, mes cordiales salutations.

Françoise Pelletier, résidente voisine de la rue Saint-François



Guillaume Mousseau,  
directeur marketing



Nelson Dion,  
directeur général

4 · AVRIL 2021 · JOURNALMOBILES

**113 654 utilisateurs sur journalmobiles.com**

**19 242 abonnés de la page Facebook.com/JournalMobiles/**

**54 400 lecteurs de notre édition papier envoyée par la poste**

## Mobiles média est en forte progression !

Au nom de toute l'équipe, Guillaume Mousseau et Nelson Dion disent merci aux Maskoutains!

19 242 ABONNÉS DE LA PAGE FACEBOOK DE MOBILES



## DÉCÈS DE FRANÇOIS GRISÉ

# Hommages au grand cœur du centre-ville

*Indispensable à la vie, le cœur est l'organe qui pompe le sang à travers les artères, les veines et les différents vaisseaux sanguins. Il nourrit l'organisme. Sans lui, le corps cesse de respirer et se meurt. François Grisé était, à sa façon, le cœur d'un centre-ville animé, dynamique, et où il faisait bon vivre ces dernières années, à Saint-Hyacinthe. Malheureusement, ce cœur s'est éteint vendredi soir.*

### CARL VAILLANCOURT

Vendredi le 9 avril, en fin d'après-midi, aux alentours de 16 h 15, François Grisé, 49 ans, roulait sur sa moto quand la grande Faucheuse l'a emporté avec elle dans le néant. Ce dernier a chuté, alors qu'il négociait une courbe sur le rang Bourgchemin Ouest, à Saint-Hughes. La Sûreté du Québec a confirmé son décès le lendemain. La mort de ce grand homme d'affaires maskoutain a été constatée dès son arrivée au Centre hospitalier Honoré-Mercier.

La nouvelle est tombée quelques heures plus tard dans les médias. L'état de choc de la communauté maskoutaine était complet. Les artisans du milieu des affaires, des anciennes employées, des personnes qui l'avaient connu personnellement en siégeant sur l'un des nombreux comités où François Grisé s'est impliqué toutes ces années, et même certains politiciens vivaient le deuil.

Ami et connaissance de longue date, le conseiller municipal du district Cascades, Jeannot Caron, a été assommé par la nouvelle. Samedi, Jeannot a passé une longue partie de sa journée assis devant Le Bilboquet, endroit où il a connu François Grisé. Pendant plusieurs heures, il rêvassait à toutes ces discussions et ces interactions vécues avec ce dernier. Pour lui, François Grisé, c'était « un cœur sur deux pattes ».

« Quand je vivais dans la rue, François [Grisé] me laissait vendre des bijoux et des objets sculptés dans son commerce, sans même que je consomme. Il savait que ça me permettait d'acheter des cigarettes, de la nourriture et plein de choses utiles pour subvenir à mes besoins. C'était un homme qui avait bon cœur », a ajouté Jeannot Caron, en entrevue téléphonique, samedi matin.

### Un entrepreneur dédié à sa communauté

François Grisé a racheté Le Bilboquet en 1996. On parlait, à ses débuts, d'une toute petite scène où des conteurs émergents venaient se produire à l'occasion. À l'époque, Anne-Marie Aubin était bénévole dans les organismes des arts vivants, au centre-ville de Saint-Hyacinthe, en plus d'être enseignante en littérature au Cégep de Saint-Hyacinthe.

Elle se souvient que François lui avait confié le mandat d'organiser des événements culturels dans sa microbrasserie. Tous ceux qui ont eu la chance de se produire dans ce qu'était Le Bilboquet d'autrefois n'en gardent que de bons souvenirs.

« Il a toujours respecté les artistes. Il payait de sa poche les conteurs qui venaient et il s'assurait qu'ils ne manquent de rien. Ça n'a jamais été une question d'argent. C'était un véritable passionné des arts de la scène. Il affectionnait particulièrement les conteurs », s'est rappelée celle qui agissait comme directrice artistique à l'époque.

Pour les gens qui l'ont bien connu, son décès tragique est dur à avaler. Employée durant quatre ans au Bilboquet, dans les années 2000, Alexandra Gibeault a été frappée de plein fouet quand elle a appris la tragédie. Pour elle, son patron était un homme bon qui prenait le temps d'écouter les projets de ses clients et de ses employés.

« La première chose qui me vient en tête, c'est un homme d'une générosité sans fin, et ce, à tous les niveaux, toujours bienveillant et intéressé aux projets des autres, s'est remémorée Alexandra Gibeault. J'ai eu des discussions incroyables avec lui; elles me marquent encore aujourd'hui. »

Il fut le premier publicitaire du média communautaire écrit que vous lisez aujourd'hui. Il a toujours cru à l'importance du Journal Mobiles comme média maskoutain.

### Un homme respecté dans la communauté

Impliqué durant de nombreuses années comme administrateur de la SDC (Société de développement commercial) centre-ville, puis comme président de l'organisme qui représente les commerçants et entrepreneurs au centre-ville de Saint-Hyacinthe, François Grisé a défendu bon nombre de dossiers qui lui ont parfois valu des caricatures dans Le Courrier. Celle qui a eu la chance de le côtoyer lorsqu'il était président de la SDC centre-ville, l'entrepreneure Jausée Carrier, abonde dans le même sens que les trois autres témoignages. Pour elle, François Grisé, c'était un gars avec un cœur plus grand que nature. Il était toujours prêt à embarquer dans les projets. Il voulait venir en aide aux autres.

« Les gens ont tendance à l'oublier, mais c'est lui qui a mené le dossier du retrait de plus de 130 horodateurs au centre-ville. Ce fut un gain considérable pour les commerçants du secteur, et les gens étaient généralement satisfaits du travail qu'il avait accompli », a tenu à préciser Jausée Carrier.

Même sa compétitrice indirecte depuis 2011, la copropriétaire du bar de spectacles Le Zaricot, Joëlle Turcotte, n'avait que de bons mots pour l'ancien propriétaire de la microbrasserie Le Bilboquet. Elle se souvient qu'il était prêt à

embarquer dans bon nombre de projets. Pour elle, François Grisé n'était pas un adversaire, mais bien une alternative à ce qu'elle offrait dans son établissement licencié.

« J'ai été un peu sous le choc quand j'ai appris la nouvelle. Je le connaissais quand même, puisque nous nous étions croisés souvent dans les événements de la SDC au cours des dernières années. C'était vraiment une personne souriante, et j'avais énormément de respect pour ce qu'il avait accompli », a-t-elle expliqué.

Certes, le centre-ville maskoutain ne sera plus jamais le même. Heureusement, les gens qui se promèneront sur la rue des Cascades n'auront qu'à tendre l'œil vers Le Bilboquet ou encore L'Espègle pour se souvenir que son empreinte et son legs, eux, seront éternels. ☺

*François Grisé laisse dans le deuil sa conjointe, Natasha Talbot, sa mère, Monique Joyal, son frère, Benoit Grisé et ses enfants ainsi que les membres de sa famille. L'équipe du Journal Mobiles souhaite ses plus sincères condoléances aux membres de la famille ainsi qu'aux proches de François Grisé.*



PHOTO : PATRICK ROGER

## DEVENEZ BÉNÉVOLE, DÉCOUVREZ L'AMITIÉ



POUR  
PARTAGER  
UN CAFÉ  
AVEC ISABELLE



TRAIT D'UNION MONTÉRÉGIEN

#un trait sur l'isolement

TUMPARRAINE.ORG / 450-223-1252

# Le bénévolat, on y gagne !

Saviez-vous que plus de la moitié des Canadiens et des Canadiennes font du bénévolat ? Oui, notre peuple est généreux. Chaque année, environ 12,7 millions de personnes consacrent 2 milliards d'heures au bénévolat, tandis que 82 % de la population font des dons en argent.

## MÉLANIE V. PERRON

### PARRAINAGE CIVIQUE DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Qu'est-ce qui pousse ces gens à sacrifier une partie de leur temps libre pour faire du bénévolat dans leur communauté ? Et pourquoi donnons-nous notre argent durement gagné à des œuvres de bienfaisance ? Parce que les gestes altruistes ont un impact positif sur notre collectivité, et que tendre la main à son prochain, ça fait du bien !

### Des bienfaits démontrés par la science

Si faire du bénévolat est bon pour le moral, ses avantages ne s'arrêtent pas là. Plusieurs études ont fait la preuve concrète que le bénévolat permet de retirer de nombreux bénéfices sur le plan personnel, professionnel, communautaire et social.

### Une meilleure santé physique et mentale

Selon une étude menée par le UnitedHealth Group, faire du bénévolat aiderait à dimi-

nuer le niveau de stress, à améliorer l'humeur et à se sentir plus satisfait de la vie en général. En effet, plus de 80 % des bénévoles profitent d'une meilleure santé cardiovasculaire, d'une espérance de vie supérieure, et d'une sensibilité moindre aux douleurs chroniques. En somme, ceux qui font du bénévolat se sentent mieux dans leur peau !

### Renforcer son estime de soi

On appelle « euphorie de l'aïdant » le sentiment de satisfaction que l'on ressent à aider les autres. Quand on perçoit qu'on détient le pouvoir de changer les choses, on se sent à la fois valorisé et exalté. Contribuer au bien-être d'autrui procure un sentiment d'accomplissement et de fierté favorisant l'estime de soi. Et plus grande est notre confiance en nous, meilleures seront nos chances de réaliser nos objectifs personnels.

### Acquérir de nouvelles compétences

Les différents organismes offrant la possibilité de faire du bénévolat sont innombrables. Les tâches à accomplir sont ainsi très diver-



Isabelle, Lorianne, Michaël et Daniel, jumelage récipiendaire de la 3<sup>e</sup> place au Prix Gérard Hamon 2021 récompensant les jumelages de l'année des organismes de parrainage civique du Québec

sifiées et font appel à des compétences variées : accompagnement social, communication, enseignement, gestion administrative, collectes de fonds, activités de marketing, planification d'événements.

Chaque expérience de bénévolat, quelle qu'elle soit, offre la possibilité d'acquérir des connaissances et un savoir-faire pouvant être utiles dans sa vie professionnelle : valider son choix lors d'un changement de carrière, ajouter de nouvelles expériences à sa feuille de route, élargir son réseau professionnel, etc. De la même façon, le bénévolat aide à renforcer ses compétences sociales :

il brise l'isolement et favorise de nouvelles rencontres.

### Contribuer au mieux-être de sa communauté

Chacun de nous peut contribuer au mieux-être de la collectivité en y mettant du sien. Et avec les multiples possibilités de bénévolat offertes dans les communautés, il est facile de trouver une cause qui nous anime. Enfin, peu importe les raisons qui nous poussent à vouloir faire du bénévolat, un fait demeure : donner fait du bien aux autres, y compris à soi-même ! ☺

**Nous sommes  
prêts à vous  
accueillir pour  
la saison 2021!**

**À compter du jeudi  
22 avril, dès 8 h**



- Herbicides
- Pesticides
- Annuelles
- Vivaces
- Semences
- Fines herbes
- Plants de légumes
- engrais
- Compost
- Terre
- Paillis
- Pots et décos

**Service personnalisé de montage d'annuelles, etc., avec vos pots ou choisissez-les sur place.**

**Arbres et arbustes garantis 5 ans avec achat de l'ensemble de plantation**



**CONFECTION  
DE JARDINIÈRES**



# Une relance féministe post-COVID, voilà ce que réclament les centres de femmes du Québec

*Pertes d'emploi, crise du logement, violence conjugale... Ce ne sont là que quelques-uns des enjeux qui affectent les femmes et que la pandémie exacerbe, des enjeux dont a parlé Mandoline Blier, co-coordonnatrice du Centre de femmes L'Autonomie en soiE (CFAES) de Saint-Hyacinthe, lors d'une conférence sur la relance féministe post-COVID-19. Organisé par Solidarité populaire Richelieu-Yamaska (SPR-Y), l'événement a eu lieu de manière virtuelle le 10 mars dernier, soulignant, par le fait même, la Journée internationale des droits des femmes qui avait, pour thématique, Écoutons les femmes.*

## CATHERINE COURCHESNE

« Écoutons les femmes, car elles ont beaucoup à dire, a affirmé, d'entrée de jeu, Mandoline Blier qui, avec le CFAES, fait partie de L'R des centres de femmes du Québec, un regroupement de plus de 80 centres de femmes. Ensemble, nous avons écrit une Déclaration commune [des centres de femmes] pour une relance féministe. En parlant d'une seule et même voix, nous espérons que le gouvernement prête l'oreille à nos revendications. »

Les revendications de L'R sont nombreuses et découlent des conséquences de la COVID-19 sur la société. « La pandémie affecte tout le monde et, particulièrement, les femmes », a souligné Mandoline Blier. D'où la nécessité, selon elle, de relancer l'économie en investissant dans les infrastructures publiques qui auront un impact durable sur la vie des femmes, telles que faciliter l'accès à Internet, aux soins de santé, aux services de garde, aux logements abordables et à la sécurité d'emploi ainsi que lutter contre la violence conjugale, les inéquités sexuelles, le racisme et les changements climatiques. « Nous réclamons, par exemple, que le gouvernement reconnaît pleinement la valeur du travail des femmes, notamment, de celles qui sont en plein cœur de la pandémie et que la société étiquette. Ce ne sont pas des "anges", comme l'a déclaré le premier ministre François Legault, mais des employées compétentes qui méritent des salaires décents. »

## Des inégalités au travail

C'est un fait : les femmes, principalement les femmes immigrantes, occupent des emplois où le danger de contracter la COVID-19 est accru. Elles sont enseignantes, éducatrices, préposées aux bénéficiaires, aides-soignantes, caissières dans les commerces essentiels et nettoyeuses... Qui plus est, ce sont souvent des emplois mal rémunérés pour les compétences requises, les conditions de travail ou les tâches demandées.

La pandémie a aussi fait perdre plus d'emplois chez les femmes puisqu'elles sont

nombreuses à travailler dans des secteurs malmenés par les fermetures, dont la restauration, l'hôtellerie et le commerce de détail. Par exemple, selon Statistique Canada, 33 500 hommes de 25-54 ans ont perdu leur emploi, en janvier 2021, contre 73 000 chez les femmes de la même tranche d'âge.

Également, les femmes ont généralement un plus faible revenu que les hommes. « En 2018, les employées âgées de 25 à 54 ans gagnaient en moyenne 4,13 \$ [...] de moins l'heure que leurs homologues de sexe masculin. » En temps de pandémie, de nombreuses femmes en couple hétérosexuel ont donc décidé de quitter leur emploi moins bien rémunéré pour prendre soin de leurs enfants, ceux-ci étant parfois mis en isolement ou faisant l'école à la mai-

son. « Et parmi celles qui n'ont pas quitté leur emploi, plusieurs ont dû assumer une "triple tâche", soit leur travail, l'enseignement à domicile et les tâches ménagères, augmentant ainsi leur charge mentale et le risque de souffrir d'épuisement », a noté Mandoline Blier.

## Une crise du logement au féminin

Avoir un faible revenu vient souvent avec la difficulté de trouver un logement convenable et à prix modique. En raison de la pénurie de logements actuelle et de la hausse farouche des loyers, de nombreuses femmes célibataires, monoparentales ou retraitées peinent à se loger. Alexandra Gibeault est bien placée pour le savoir, elle qui coordonne le Comité Logement'mèle de Saint-Hyacinthe, un organisme défendant les droits des locataires. « En 2020, les deux tiers des demandes d'aide sont provenus de femmes, que ce soit pour un problème de salubrité, de harcèlement de la part du propriétaire, de réparation ou d'augmentation abusive du loyer », a-t-elle expliqué lors d'un entretien téléphonique.

## Une hausse de la violence conjugale

Selon Mandoline Blier, « la difficulté à trouver un logement pour soi et ses enfants est une raison suffisante pour rester dans une relation toxique empreinte de violence ». Ce n'est pas un hasard si les demandes d'hébergement ont explosé depuis un an à La Clé sur la Porte, une maison d'aide et d'hébergement maskoutaine pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Jointe par téléphone, la coordonnatrice de l'organisme, Valérie Grégoire, a confirmé la tendance. « En raison de la crise du logement et de la COVID-19, nous avons reçu deux fois plus de demandes d'hébergement en 2020 comparativement à 2019. »

La hausse des féminicides des derniers mois montre également l'urgence d'une relance féministe post-COVID-19, car sur le terrain, Valérie Grégoire a remarqué un phénomène. « Alors que certaines femmes voient la vague de féminicides comme la motivation ultime pour quitter leur conjoint violent, d'autres y perçoivent ce qui les attend si elles osaient partir... »



Mandoline Blier, co-coordonnatrice du Centre de femmes L'Autonomie en soiE (CFAES) de Saint-Hyacinthe.

PHOTO : PIERRE BÉLAND

**Rendez-vous sur [www.journalmobiles.com](http://www.journalmobiles.com)**



# Une cellule de crise en prévention de l'homicide conjugal et familial sur le territoire de Richelieu-Yamaska

Tout le Québec est bouleversé et indigné par la récente vague sans précédent de féminicides qui sévit actuellement. Les homicides conjugaux intrafamiliaux sont souvent décrits dans les médias comme étant des événements à caractère soudain et inexplicable. Pourtant, l'analyse des dossiers montre que plusieurs signes laissent présager l'issue fatale de ces situations. Différents moyens peuvent donc être mis en place pour les prévenir, et ce, bien en amont.

## La prévention de l'homicide conjugal et familial

Dans le rapport du Comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux, la concertation de tous les partenaires concernés ressort comme un élément clé dans la prévention des homicides intrafamiliaux. Un lien de confiance entre les partenaires permet, par conséquent, d'assurer la mise en place d'un filet de sécurité plus aisément (Gouvernement du Québec, 2012: <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-803-02.pdf>).

C'est dans ce contexte que les membres de la Table de concertation Richelieu-Yamaska-violence conjugale et familiale, agression sexuelle, inspirés de diverses initiatives locales existantes dans différentes régions du Québec, ont décidé de s'unir afin de prévenir les homicides conjugaux et intrafamiliaux et sont fiers de présenter aujourd'hui leur propre cellule de crise ÉCLAIR (Entente de Collaboration concertée pour Les situations À haut risque d'homicide Intrafamilial Richelieu-Yamaska).

## Cellule de crise Éclair

Une cellule de crise est un protocole intersectoriel de prévention des homicides



intrafamiliaux qui prend la forme d'un partenariat entre divers organismes afin de faciliter la mise en place d'un plan de sécurité lorsqu'il y a un risque d'homicide (MSSS, 2012). Plus spécifiquement, la cellule de crise vise donc, évidemment, la prévention des homicides conjugaux et intrafamiliaux.

Ce protocole est déclenché lorsqu'un intervenant considère qu'il y a un risque imminent d'homicide. Si des actions doivent être mises en place, les organismes concernés (DPJ, maison d'hébergement, ressource pour hommes ayant des comportements de violence, service de police, DPCP, etc.) se rencontrent dans les plus brefs délais dans le but de s'échanger les informations nécessaires pour élaborer un plan d'intervention concerté.

« Dans les circonstances, je suis fière de contribuer à une mesure concrète pour aider à prévenir ces terribles féminicides. En tant que directrice générale d'un organisme qui intervient auprès des hommes aux comportements violents, il m'importe de réaffirmer haut et fort que la violence faite aux femmes et aux enfants est inacceptable et que tous les partenaires de la communauté doivent s'unir et s'échanger l'information nécessaire et pertinente pour éviter que d'autres drames ne surviennent », exprime Geneviève Landry, directrice générale de L'Entraide pour hommes.

Valérie Grégoire, coordonnatrice de La Clé sur la porte, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, explique que « la cellule de crise Éclair constitue un facteur de protection majeur pour les victimes de violence conjugale de notre communauté. Le fardeau de protection des



femmes et des enfants ne devrait pas reposer seulement sur nos épaules. Merci à tous nos partenaires de la Table pour ce travail exceptionnel de concertation et de collaboration » ajoute-t-elle.

« La cellule de crise Éclair permettra assurément une meilleure cohésion dans le partage de l'information avec les organismes communautaires et les autres partenaires œuvrant en violence conjugale. Souhaitons que la région de Richelieu-Yamaska ne fasse plus partie des sombres statistiques des homicides conjugaux et familiaux », conclut Andréanne Audet, spécialiste en activités cliniques à la Direction des programmes santé mentale et dépendance du CISSME

Enfin, la Table invite tout organisme ou toute personne du public qui s'inquiète d'une situation où un drame pourrait survenir à communiquer avec l'organisme La Clé sur la porte au (450) 774-1843, accessible 24h sur 24, 7 jours sur 7. ☎

## LES MEMBRES DU COMITÉ DE LA CELLULE ÉCLAIR

Maison d'hébergement  
La Clé sur la porte

Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu/Longueuil Direction des poursuites criminelles et pénales

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent Sûreté du Québec

Services correctionnels du Québec

Contact Richelieu-Yamaska



## RETOUR DES SPECTACLES

centredesarts.ca | 450 778-3388 | 1 855 778-3388



IRVIN BLAIS  
JEUDI  
29 AVRIL



BOOGIE WONDER BAND  
VENDREDI  
7 MAI



SAMEDI  
8 MAI  
MARC  
HERVIEUX



VENDREDI  
14 MAI  
ALEXANDRE DA COSTA



SAMEDI  
15 MAI  
MATT  
HOLUBOWSKI

# Tollé de protestations contre la démolition de six édifices au centre-ville de Saint-Hyacinthe

*La décision du conseil municipal de Saint-Hyacinthe d'autoriser la démolition de six édifices sur la rue Saint-François, au centre-ville, a soulevé un tollé de protestations de la part de citoyennes, de citoyens et d'organismes de protection des locataires.*

**ALEXANDRE D'ASTOUS**

Plusieurs citoyens ont acheminé des questions au conseil municipal en vue de l'assemblée du mardi 6 avril, la première suivant la décision du 22 mars d'aller de l'avant avec la démolition. Ces citoyennes et citoyens demandent au conseil municipal de revoir ou de reporter cette décision puisqu'elle ne fait pas l'unanimité, deux conseillers ayant voté contre, dont le conseiller du quartier, M. Jeannot Caron.

« Oui, la Ville a de bons projets en cours en matière de logements abordables, mais ils ne seront pas disponibles pour le 1er juillet. On s'attend à ce que plusieurs personnes se retrouvent à la rue par manque de logements disponibles alors qu'on pourrait utiliser ces édifices pendant un certain temps au lieu de les démolir », indique la coordonnatrice de Logramen'mèle, Alexandra Gibeault, qui se dit grandement inquiète avec un taux d'inoccupation de 0,3 %. « Comme il manque de logements, les prix montent en flèche et nous recevons de plus en plus de signalements de discrimination ou de reprises de logements non justifiées de la part des propriétaires », lance Mme Gibeault, qui signale qu'une action se prépare pour le 24 avril afin de rappeler les 24 familles qui s'étaient retrouvées sans logements le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

## En appeler de la décision

Les citoyennes et les citoyens disposent de 30 jours, à compter de la décision du comité de démolition du 22 mars, pour contester l'avis de démolition qui en découle. « C'est sûr qu'en tant que citoyenne, je vais exiger un appel de la décision. Je ne peux pas attacher mon conseil d'administration pour l'instant, mais c'est sûr qu'on va se pencher sur cette option », indique Mme Gibeault, qui déplore que ce genre de décision puisse être prise par le conseil municipal sans l'accord de la population. « Depuis 2017 qu'on nous parle d'acceptabilité sociale, mais la population ne

s'est jamais prononcée à ce sujet. Nous n'avons pas pu nous opposer. Une trentaine de citoyens ont signé l'avis d'opposition, ce qui n'a pas empêché le comité de démolition d'aller de l'avant lors d'une rencontre qui a duré à peine trois minutes », souligne Mme Gibeault.

## Des réponses de la Ville

« L'unanimité est très difficile à obtenir, mais il y a tout de même une très forte majorité de membres du conseil qui l'ont adoptée, indique le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil. C'est un dossier qui ne laisse personne indifférent. Nous savons qu'il y a des besoins importants en matière de logements abordables et on y travaille activement. Nous avons de beaux projets qui s'en viennent, mais nous devons aussi penser au développement du centre-ville. Groupe Sélection propose un projet majeur dans ce secteur pour remplacer des édifices en décrépitude », commente-t-il.

Le président du comité de démolition, le conseiller de La Providence, Bernard Barré, abonde dans le même sens. « C'est un projet de 32 M\$ qui va nous amener des revenus de taxes importants dans cinq ans. Les gens veulent qu'on fasse du développement sans augmenter les taxes. C'est une belle façon de le faire. Ceux qui ont voté contre pour des choses non importantes comme le stationnement se cherchent seulement une porte de sortie. Groupe Sélection a fait ses devoirs. Au départ, on parlait de 14 étages, maintenant de 6 à 8 étages », lance celui qui est conseiller municipal depuis 33 ans.

« Des gens s'opposent depuis le début, mais il faut comprendre que nous avons une vision de mixité pour notre centre-ville. Je me rappelle qu'il y avait eu beaucoup d'opposition pour l'implantation d'une salle de spectacle au centre-ville, mais nous l'avons faite, envers et contre tous, et aujourd'hui, on ne peut pas s'imaginer ce que serait le centre-ville sans le Centre des arts Juliette-Lassonde », ajoute M. Barré.



PHOTOS : NELSON DION

## Envoi massif de courriels dénoncé

Des citoyennes et des citoyens ayant signé l'avis d'opposition se sont plaints que la Ville ait envoyé une copie de la décision par courriel à tout le monde impliqué, y compris le promoteur Groupe Sélection, sans cacher les adresses de courriel des opposants. « Plusieurs citoyens m'ont dit comprendre que l'opposition à l'avis de démolition est un document public, mais pas pourquoi leur courriel a été diffusé », déplore Françoise Pelletier, de l'organisme Maison alternative de développement humain (MADH).

La greffière a expliqué que l'identité des signataires n'a pas été dévoilée, seulement leur courriel. Or, plusieurs personnes ont un courriel à leur nom. « La loi nous demande de transmettre la décision à toutes les parties intéressées. C'est ce que nous avons fait. En procédant de cette façon, nous nous sommes assurés que tout le monde reçoive la décision en même temps. En signant ce document, il ne fallait pas s'attendre à demeurer anonyme », explique Mme Leroux.

Françoise Pelletier a écouté attentivement la période des questions du 6 avril au conseil municipal. « Le ton de leur réponse était respec-

tueux. C'est un dossier qui est sensible depuis tellement d'années. Nous aurions souhaité que les personnes les plus démunies puissent

se faire entendre davantage. Les citoyens veulent être consultés. La situation du logement abordable est catastrophique ». □



Nous sommes les experts de l'hyperlocal  
**Annoncez**  
dans les journaux communautaires!

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

# On a tous de bonnes questions sur la vaccination



**Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.**

**La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.**

## Quand la vaccination a-t-elle commencé ?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

## Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

## Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins ?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes: AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.



## Opération vaccination COVID-19

### Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

**1 Vaccins à ARN:** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messager à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messager. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.

**2 Vaccins à vecteurs víraux:** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

**3 Vaccins à base de protéines:** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

### Le vaccin à ARN messager peut-il modifier notre code génétique?

**Non.** L'ARN messager n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

### Comment le vaccin agit-il?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.



### Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex.: un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-Co-V2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

### Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

### Pourquoi faut-il deux doses de vaccin?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://Quebec.ca/vaccinCOVID)

1 877 644-4545

Québec

## Saint-Hyacinthe autorise la garde de poules en zone urbaine

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la Ville de Saint-Hyacinthe autorise la garde de poules en zone urbaine. Ainsi, les Maskoutaines et les Maskoutains vivant en zone urbaine peuvent aménager un poulailler dans leur cour. Un permis de construction et une licence annuelle sont cependant requis, tout comme le respect de certaines normes, pour assurer une cohabitation harmonieuse avec le voisinage et garantir le bien-être animal.

### ALEXANDRE D'ASTOUS

« En tant que technopole agroalimentaire, nous sommes bien heureux d'officialiser ce processus qui était une demande récurrente de nos citoyens. Nous avons pris le temps de bien analyser ce qui se faisait dans les villes avoisinantes et avons mis des balises claires pour le bien-être animal. Je rappelle qu'avoir des poules urbaines, c'est une responsabilité qui entraîne des obligations quotidiennes, et ce, à l'année. J'invite les citoyens à bien prendre connaissance des bonnes pratiques liées à la garde de poules en milieu urbain et, ensuite, à faire les démarches requises auprès de notre équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement », a commenté le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

### Entre deux et cinq poules permises

Le règlement de la Ville de Saint-Hyacinthe prévoit un nombre minimal de deux poules

et maximal de cinq poules par unité d'évaluation. Un permis de construction pour le poulailler et l'enclos ainsi qu'une licence annuelle sont requis. La garde de poules est interdite au centre-ville, au centre-ville riverain et pour les citoyennes et les citoyens vivant à moins d'un kilomètre d'un établissement de production agricole pour une question de normes sanitaires.

« Ça fait bien des années que nous envisageons de permettre la présence de poules. L'engouement est encore plus marqué depuis le début de la pandémie, mais on voulait s'assurer que le tout se fasse dans l'ordre. C'est pourquoi nous avons réglementé. On voulait que les gens soient bien conscients de ce que ça implique. Ça prend un poulailler. Il faut nourrir les poules même quand elles ne pondent plus en hiver. C'est comme un animal de compagnie, il faut s'en occuper », a précisé la directrice des communications à la Ville, Brigitte Massé.



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la Ville de Saint-Hyacinthe autorise la garde de poules en zone urbaine. Ainsi, les Maskoutaines et les Maskoutains vivant en zone urbaine peuvent aménager un poulailler dans leur cour.

PHOTO : FREEPIK

### Permis requis pour la construction d'un poulailler

La garde d'un coq ou de toute autre volaille est interdite. La vente d'œufs, de viande, de fumier, de poules ou d'autres produits avicoles est interdite. Les poules, âgées de 4 mois ou plus, doivent provenir d'un couvoir reconnu et être vaccinées avant leur arrivée. Elles seront gardées en permanence dans un enclos grillagé, et à l'intérieur d'un poulailler entre 22 h et 7 h, de manière à ce qu'elles ne puissent en sortir librement.

La tarification, pour 2021, s'établit à 50 \$ pour la construction d'un poulailler, et à 25 \$ pour la licence annuelle de garde de poules. Les démarches doivent se faire auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement. « Pour le moment, les gens sont à l'étape de s'informer, mais l'intérêt est présent. Notre règlement est inspiré de ce qui se fait dans d'autres villes », a indiqué Mme Massé. ☎

## LE CAMP ACADEMIE, POUR UN ÉTÉ CAPTIVANT !

Le Camp Académie est de retour, cet été, avec plusieurs d'activités aux diverses thématiques pour les camps spécialisés et le camp de jour régulier. Vos enfants, âgés de 4 à 17 ans, pourront y explorer des disciplines et des activités passionnantes parmi les 60 options au programme qui se dérouleront, tout au long de l'été, sur le site de l'École secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. De la semaine du 28 juin à celle du 15 août 2021, les activités auront lieu du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, et un service de garde sera offert gratuitement, de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h en période de pandémie.

### DÉVELOPPER SES APTITUDES SOCIALES, PHYSIQUES ET MENTALES TOUT EN S'AMUSANT

Camp Académie fête son 25e anniversaire ! Pour souligner l'événement, l'organisation vous offre une promotion sur les inscriptions du camp de jour régulier, accessible pour vos jeunes durant tout l'été.

Pour les enfants qui ont entre 5 et 13 ans, apprendre ou perfectionner leur anglais sera possible en partant à l'aventure au camp de vacances immersion anglaise, avec des activités telles que le plein air en forêt, et plus encore. Pour les groupes de 11 à 15 ans, des camps de formation sont disponibles, soit le cours de Gardiens avertis et les cours Ado-Anim.

La thématique retenue, afin d'agrémenter les activités du camp régulier et les rassemblements de groupes, est celle du voyage autour du monde. Une belle façon de découvrir le monde, chaque semaine, un pays à la fois !

### COVID-19 : UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE POUR TOUS

Les nombreux espaces et aménagements sanitaires de l'établissement permettent de respecter les diverses normes préventives. Dès l'arrivée au camp, la prise de température sera obligatoire ainsi que le lavage des mains. Un environnement sain est assuré pour vos jeunes, ainsi que pour les moniteurs.

### LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Tous les lieux et le matériel sont adaptés et conformes aux normes de sécurité exigées. Chaque enfant possède un casier ou un espace pour y déposer ses effets personnels et un mot de passe exclusif est remis aux parents afin qu'ils puissent entrer dans le bâtiment.

La sécurité, sous toutes ses formes, est primordiale au Camp Académie. Tout le personnel est recruté selon des normes précises et leurs connaissances en fonction des camps proposés. Ils reçoivent des formations validées ainsi qu'un cours de réanimation cardiorespiratoire (RCR).

Des ratios d'enfants par moniteur sont déterminés, soit 1 animateur pour 8 jeunes chez les 4 à 6 ans, et 1 animateur pour 12 jeunes chez les 7 à 14 ans. Ces ratios, plus petits qu'au camp municipal, permettent d'assurer un bon encadrement, une attention particulière pour chacun des participants et le respect des mesures préventives.

### UN ÉTÉ MOTIVANT, PEU IMPORTE LA TEMPÉRATURE CHOISIE PAR DAME NATURE

L'immensité du site permet d'organiser des activités stimulantes autant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les jours de pluie ne sont donc pas une contrainte pour une autre belle journée au Camp Académie.

### CAMP ACADEMIE : DU PLAISIR GARANTI

Le camp est accessible à partir de seulement 134 \$ par semaine, service de garde inclus, et déductible d'impôts, sans compter plusieurs rabais fidélité aussi disponibles. Cette année seulement, les camps réguliers sont offerts à 25 \$ de rabais en l'honneur du 25e anniversaire.

*la suite dans la section le plus*

Pour plus d'informations, téléphonez au 1 855 220-CAMP ou consultez, en ligne, la programmation complète et les détails du Camp Académie : [campacademie.com](http://campacademie.com)



# La Ville de Saint-Hyacinthe blâmée par l'AMP pour l'octroi d'un contrat

**L'Autorité des marchés publics (AMP) blâme la Ville de Saint-Hyacinthe pour sa façon de procéder dans l'octroi d'un contrat de service accordé en 2018 à l'entreprise Poste de camionnage en vrac (PCV) Région 06 pour le transport de digestats (résidu du processus de méthanisation) en vrac.**

## ALEXANDRE D'ASTOUS

Le contrat de service octroyé par la Ville de Saint-Hyacinthe à PCV Région 06, le 6 août 2018, pour une durée de trois ans, comportant une dépense totale de 1 455 267,32 \$, était assujetti à l'obligation de l'entreprise de détenir une Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public au moment du dépôt de la soumission, tel que précisé dans les documents d'appel d'offres publiés par la Ville de Saint-Hyacinthe. Or, au moment de déposer sa soumission, et même lorsque le contrat a été conclu, PCV Région 06 ne possédait pas son Autorisation.

## Une condition d'admissibilité nécessaire

« La détention de l'Autorisation est une condition d'admissibilité nécessaire à la formation d'un contrat public comportant une dépense égale ou supérieure au montant fixé par le gouvernement. Cette règle vise à protéger le public, qui a intérêt à ce que les contrats payés avec des fonds publics

soient octroyés à des contractants intègres. Par conséquent, le défaut de détenir une Autorisation entraîne la nullité absolue du contrat public. Il revient aux organismes publics et municipaux d'assurer le respect du régime d'autorisation de contracter et de sous-contracter avec l'État mis en place avec l'adoption des dispositions de la LCOP (Loi sur les contrats des organismes publics) relatives à l'Autorisation », a précisé l'AMP dans sa décision rendue le 2 mars.

## La Ville a considéré que le contrat était adjugé

Au cours de la vérification de l'AMP (Autorité des marchés publics), un employé de la Direction de l'approvisionnement de la Ville de Saint-Hyacinthe a indiqué que l'absence d'Autorisation de PCV Région 06 avait été remarquée 16 jours après l'octroi du contrat. Après quoi, des démarches ont été entreprises afin de demander à PCV Région 06 d'obtenir son Autorisation. En dépit de cette observation, la Ville de Saint-Hyacinthe a considéré que le contrat était adjugé.

Au moment de la vérification de l'AMP, la Ville de Saint-Hyacinthe a confirmé que les démarches de l'entreprise pour obtenir son Autorisation étaient toujours en cours. Après analyse du dossier, notamment des documents et des renseignements reçus dans le cadre de ses pouvoirs de vérification, l'AMP a constaté que la Ville de Saint-Hyacinthe n'agissait pas en conformité avec le cadre normatif qui lui est applicable. En effet, la Ville de Saint-Hyacinthe ne pouvait pas octroyer un contrat de service de nature technique visant le transport de digestats en vrac à PCV Région 06, puisqu'au moment du dépôt de sa soumission, l'entreprise ne possédait pas son Autorisation. Il s'ensuit donc que l'exécution de ce contrat par l'entreprise est, à ce jour, contraire au cadre normatif.

## L'AMP émet des recommandations à la Ville

L'AMP recommande au conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe de se doter de procédures efficaces visant à s'assurer que tout adjudicataire d'un contrat public comportant une dépense égale ou supérieure au montant fixé par le gouvernement détient une Autorisation et à soutenir la formation des employés travaillant en gestion contrac-

tuelle sur les exigences de la LCOP en lien avec l'Autorisation. Le conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe doit informer l'AMP par écrit, dans un délai de 45 jours, des mesures prises pour donner suite à ses recommandations.

## La Ville a fait ses devoirs, selon le maire

Le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil, atteste que l'administration municipale a fait ses devoirs et que la situation a été corrigée il y a plus d'un an. « Il faut comprendre que c'était le premier contrat de plus d'un million de dollars que nous accordions après le changement de la réglementation, en 2015. Dans les jours suivants, notre équipe s'est rendu compte que l'entrepreneur ne détenait pas son Autorisation. Malgré de nombreuses demandes à l'entreprise afin qu'elle se conforme, rien ne fut fait. Le contrat devait prendre fin en juin 2021, mais les sommes ayant été atteintes, il est terminé. Nous avons fait un appel d'offres, au début de mars, et nous assurons à la population que le tout sera fait dans les règles de l'art. La grille d'analyse de conformité des offres a été modifiée afin d'éviter toute nouvelle omission », commente-t-il. ☎



Nadia Bandusha,  
agente au service  
à la clientèle

Kim Bernier-Bouvier,  
adjointe  
administrative



France A. Dussault,  
agente au dévellope-  
ment et au recrutement

Hinda Sifoued,  
directrice  
générale

## L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC (APCHQ) EST MAINTENANT PRÉSENTE À ST-HYACINTHE ET SA RÉGION

**Le Journal Mobiles est allé visiter les tous nouveaux locaux de l'APCHQ à St-Hyacinthe. Nous avons été reçus par Mme France A. Dussault, agente au développement et recrutement.**

### C'EST QUOI L'APCHQ ?

L'APCHQ est un organisme sans but lucratif, administré par un conseil d'administration élu annuellement par l'ensemble des membres. L'association regroupe des entrepreneurs généraux et spécialisés de tous les secteurs de l'industrie, des fournisseurs de matériaux et des entreprises de services.

### UNE PRÉSENCE À TRAVERS LE QUÉBEC ET MAINTENANT À ST-HYACINTHE

L'Association des Professionnels de la Construction et de l'Habitation du Québec (APCHQ) est présente partout à travers le Québec. Cependant, elle n'avait pas de représentation directe à St-Hyacinthe. Avec ses nouvelles installations à Douville, elle sera en mesure d'élargir nos horizons.

Notre association est présente dans la région de Granby depuis 1989. Forte de

900 membres, l'APCHQ de la Haute-Yamaska souhaitait servir les entrepreneurs et aspirants-entrepreneurs de la région maskoutaine par l'implantation d'un bureau. Ses nouveaux locaux viendront définitivement solidifier la présence de l'APCHQ sur le terrain.

Ce rapprochement avec le monde de la construction maskoutain offrira sur place, un guichet unique pour une foule de services diversifiés de qualité : promotion de la profession de la construction par diverses formations ; aide pour l'obtention de licences comme la RBQ ou autres permis ; services juridiques, ainsi qu'un centre de documentations, de recherches et de conseils ; aide dans les relations de travail ; représentations auprès des différentes instances gouvernementales ; ainsi que plusieurs autres services et avantages à ses membres.

### APCHQ : UNE BANNIÈRE RECONNUE À L'ENTRÉE DES NOUVEAUX PROJETS DOMICILIAIRES

Le public va surtout reconnaître l'APCHQ par ses bannières à l'entrée des

nouveaux projets de construction résidentiels. L'association souhaite que cette présence puisse devenir de plus en plus un gage de qualité et de professionnalisme aux yeux des consommateurs.

**APCHQ Haute-Yamaska**  
1380, rue Denison Ouest,  
Saint-Alphonse de Granby QC J0E 2A0

**450-777-3177 | 1 800 989-3177**  
hsifoued@apchqhauteyamaska.com

**NOUVEAU POINT DE SERVICES**  
5785, boul. Laurier Ouest  
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V9  
**450 924-0104**



# Le « yo-yo » des mesures sanitaires ne fait pas que des heureux

*Assouplissements, resserrements, retraits, ajouts ; les décisions du gouvernement du Québec ont créé de vives réactions dans les différents secteurs d'activités depuis les quatre dernières semaines ici, à Saint-Hyacinthe. Si certains saluent les assouplissements, d'autres décrient les restrictions avec l'arrivée des variants qui ont perturbé l'équilibre atteint à la fin du mois de mars.*

## CARL VAILLANCOURT

Depuis les premiers jours de la crise sanitaire, le premier ministre du Québec, François Legault, a été clair. Son gouvernement suivrait l'évolution de la pandémie et il poserait les gestes qui s'imposent en se basant sur les recommandations de la santé publique.

Le 26 mars dernier, le premier ministre du Québec a accepté la réouverture des salles de spectacle pour tenir des événements sous certaines conditions. D'abord, le port du couvre-visage dans les espaces intérieurs est obligatoire, puis le nombre de spectateurs est limité de façon à respecter le principe de distanciation physique de deux mètres.

Pour le directeur général et artistique du Centre des arts Juliette-Lassonde, Jean-Sylvain Bourdelais, il s'agit d'un soulagement

ment et d'une bouffée d'air qui est accueillie avec beaucoup de gratitude. « Par le simple fait de pouvoir tenir des événements, notre clientèle est heureuse, et ce, même s'il n'y a pas de service de bar, de nourriture ou malgré l'imposition de certaines règles. Les gens sont simplement heureux de pouvoir venir contempler un spectacle de divertissement ; ça les fait sortir de chez eux », a-t-il lancé.

Même si la capacité de l'établissement a été réduite de façon considérable pour ses deux principales salles, la situation est positive. La grande salle, qui peut accueillir jusqu'à 700 personnes hors pandémie, est désormais limitée à 180 personnes, puis le nombre de places du Cabaret est passé de 310 à 60 personnes.

Jean-Sylvain Bourdelais s'est dit prêt à obtempérer, peu importe les demandes des autorités sanitaires, tant et aussi longtemps

qu'il peut tenir des spectacles au Centre des arts Juliette-Lassonde. Son équipe prend la situation au sérieux.

« On a embauché une ressource pour nettoyer nos salles. On a une préposée sanitaire pour désinfecter toutes les surfaces de contact. On a créé un poste uniquement pour cela, et qui s'ajoute aux membres de la conciergerie de l'établissement », a-t-il expliqué, en entrevue téléphonique, au représentant du Journal Mobiles.

De son côté, Joëlle Turcotte, la copropriétaire et directrice artistique du bar à spectacles Le Zaricot, établissement licencié situé au cœur de la rue des Cascades, au centre-ville de Saint-Hyacinthe, s'est dite, elle aussi, soulagée de l'assouplissement des mesures sanitaires. « L'année 2020 a été particulièrement difficile. Nous avons été ouverts durant quatre mois, donc cette annonce venait à un bon moment. Les arts vivants ont été les grands oubliés de la pandémie. Nous étions soulagés de pouvoir tenir des concerts et des événements dans notre établissement dès le 26 mars », a-t-elle confié.

De plus, l'adhésion des clients aux mesures sanitaires rend le tout encore plus facile pour les employés. Selon elle, les interventions et rappels se font rares. Ce n'est toutefois pas seulement rose, puisque l'établissement n'est pas autorisé à vendre rafraîchissements et nourriture pour l'instant.

« Ça fait bizarre de voir tout le monde quitter [l'établissement] à la fin du spectacle. Ça fait une drôle d'ambiance, et on sent le sentiment de déception des gens. Ils aimeraient rester et commander pour passer un bon moment entre amis », a-t-elle partagé, elle qui espère des assouplissements pour la période estivale.

## Les restaurateurs se sentent ostracisés

Tout comme le milieu culturel, celui de la restauration a été frappé de plein fouet par cette deuxième vague, l'automne dernier. En zone rouge, impossible d'aller déguster un savoureux repas dans une salle à manger. Il y a toujours l'option du prêt-à-manger, mais ce n'est pas la même chose.

Le propriétaire du Groupe Sportscene, l'entité commerciale qui détient une quarantaine d'établissements de la bannière La Cage — Brasserie sportive, le Maskoutain Jean Bédard s'est dit déçu du traitement réservé aux restaurateurs par le gouvernement du Québec. Le resserrement des mesures sanitaires, annoncé la semaine dernière, a fait en sorte que les établissements situés en zone orange ont dû fermer leurs portes.

Lors d'un entretien téléphonique, le 26 mars, le principal intéressé espérait vivement qu'on cesse de jouer au yo-yo avec les restaurateurs, lui qui est à la tête d'un groupe



*Jean Bédard, propriétaire du Groupe Sportscene (La Cage).*

de chaînes de restauration qui entend multiplier les représentations auprès des autorités gouvernementales dans les prochaines semaines. « L'une de nos demandes, c'est de ne pas revenir en arrière avec les zones. Quand une zone passe de la couleur orange au rouge, gardez les restaurants ouverts. On doit gérer la chaîne d'approvisionnement de nos aliments ; les pertes et les coûts liés à une fermeture soudaine sont exorbitants », a-t-il mentionné.

Il se questionne sur la raison qui a poussé le gouvernement du Québec à fermer les salles à manger, cet automne, puisque les cas positifs dans les restaurants sont minimes selon lui. « Nos clients sont très bien protégés et nos employés ont les équipements appropriés pour se protéger eux aussi. Nous sommes très soucieux du bien-être de nos clients. Nos restaurants étaient plus que sécuritaires et on respectait toutes les normes », a expliqué Jean Bédard.

## Salles d'entraînement ouvertes pour une période de 10 jours

Le gouvernement du Québec a offert, dans la même veine que pour les salles de spectacles, du lest aux salles d'entraînement privé, aussi appelées plus communément les « gyms ». Le 26 mars, les salles d'entraînement en zone rouge, comme c'est le cas à Saint-Hyacinthe, ont pu ouvrir leurs portes à leur clientèle.

Toutefois, une éclosion majeure de plus de 500 cas positifs à la COVID-19, au Méga Fitness Gym, un établissement situé dans la région de la Capitale-Nationale, a forcé le gouvernement à serrer la vis à tous les propriétaires de salles d'entraînement qui se trouvaient en zone rouge au Québec. En début de semaine, les abonnés ont été informés, par le premier ministre, qu'ils devront prendre leur mal en patience jusqu'à nouvel ordre. ☺



PHOTO : CHANTAL GOULET

**Le Comité Éco-Quartier du CCCPEM (Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain) présente Portraits de famille, un projet collectif et citoyen d'appropriation de l'espace urbain. Suivez-nous à travers cette série de portraits et découvrez, sous un angle nouveau, le quartier Christ-Roi d'aujourd'hui et de demain. Pour enrichir nos Portraits de famille, nous vous proposons maintenant celui de quelques maisons.**

### Portrait no 5 : Portrait de maison - Le 265-267, rue Saint-François

Je suis née au début du siècle des mains d'un habile bâtisseur qui m'a élevée en 1903, entre les rues Marguerite-Bourgeoys et Saint-Paul, ancien nom de l'actuelle rue Saint-Amand. J'ai vu grandir une famille de six beaux tilleuls à l'arrière de ma cour, mais ce sont surtout les nombreux enfants et petits-enfants qui m'ont habitées qui ont si bien rempli ma vie. J'ai même eu l'honneur d'abriter l'arrière-petite-fille de mon constructeur, Michelle, qui est née en mon sein et m'a occupée durant 74 années de sa vie.

J'ai malheureusement dû la voir me quitter dans un départ déchirant qu'elle n'avait pas voulu ni même jamais envisagé avant qu'on le lui impose, en 2020. Chez nous, on est pourtant enraciné solide. Cependant, quand viennent les pressions d'un promoteur qui veut s'approprier un terrain pour bâtir une tour de logements luxueux, finis la tranquillité d'esprit et le bon voisinage.

Maintenant, mes fenêtres placardées me rendent aveugle. J'ai perdu le combat : on veut bientôt me démolir, faire tomber toutes mes voisines avec moi et, sans doute, couper aussi les beaux grands tilleuls. On fera place rase, et ce sont ainsi plus de 118 ans comme témoins de l'histoire du quartier ouvrier qu'on effacera à tout jamais. Dire que j'avais survécu à tant d'inondations, et niché tant de générations...

**Texte de Suzanne Viens**

## LES VERGERS PAUL JODOIN : PRIORISER LE LOCAL EN PENSANT LOIN ET TRADITION



PIERRE RHÉAUME

Ne soyez pas surpris si, quand on vous parle du terroir de Saint-Jean-Baptiste, on vous mentionne la famille Jodoin. Pierre, Sylvain et François sont les trois frères derrière deux entreprises bien connues autant dans la région qu'au Québec. L'histoire de l'une d'entre elles, Les Vergers Paul Jodoin, a commencé en 1901, quand Jean-Baptiste Jodoin s'est lancé dans la production de pommes après un séjour de quatre ans à travailler dans les filatures de Woonsocket, dans le Rhode Island. Ce sont cependant Paul Jodoin et son épouse, Monique Lavoie, qui ont fondé Les Vergers Paul Jodoin, vers 1960. Les trois fils de Paul, Pierre, Sylvain et François, ont pris la relève en 1986, et c'est en 1992 qu'a débuté la grande aventure des Jus Tradition. Et il y a encore de la relève dans la famille ! Elle se prépare à poursuivre le travail entrepris il y a 120 ans par leur arrière-arrière-grand-père.



Les Vergers Paul Jodoin occupent une place importante dans l'industrie pomicole. Leurs 600 acres de vergers en font l'une des plus imposantes entreprises au Québec dans la production et dans la mise en marché de pommes destinées au marché frais. Et puisque l'innovation est au cœur de l'ADN de l'entreprise depuis sa fondation, elle propose maintenant les Jus Tradition, les Jus Xavier et San Perio (des mocktails pétillants), les jus Bennett's, les limonades et des produits biologiques. Elle compte également un immense entrepôt réfrigéré à atmosphère contrôlée, un poste d'emballage avec conditionneur et contrôleur électronique ultra moderne ainsi qu'une usine de fabrication de jus de fruits frais.

C'est en 1992, que les frères Jodoin ont décidé de lancer un jus de pommes brut pasteurisé sous la marque Jus Tradition. À l'époque, on ne trouvait que des jus de pommes clarifiés dans les comptoirs réfrigérés. Les frères Jodoin ont eu l'idée d'un jus de pommes aux couleurs authentiques et qui contient uniquement les sucres naturels des pommes, soit sans sucre ajouté. Pour l'obtenir, toutes les pommes sont cueillies à la main avant d'être lavées, brossées et envoyées au pressage. Après cette dernière étape, le jus est légèrement pasteurisé, puis conservé dans une citerne aseptisée jusqu'au moment de l'embouteillage. Il leur a fallu de l'audace et de la résilience pour arriver à convaincre les grandes chaînes et les consommateurs, mais, aujourd'hui, leur produit est apprécié et disponible partout au Québec et en Ontario.

Quand les frères Pierre, Sylvain et François parlent de pommes, ils considèrent comme fondamental le fait d'assurer la



SYLVAIN, FRANÇOIS ET PIERRE JODOIN, DE GAUCHE À DROITE.



croissance de la production dans l'avenir, au Québec, par le renouvellement des vergers. Selon eux, des variétés telles que la Royal Gala, la Honeycrisp, l'Ambrosia, la Sweetango et la Smitten permettraient aux producteurs québécois de passer de 50 % à 75 de parts de marché des pommes à l'état frais. Les trois frères sont convaincus qu'avec la tendance actuelle de l'achat local, couplée à des programmes et à une aide financière du gouvernement, un peu

comme dans les serres actuellement, il y a des gains très importants à faire.

Vous trouvez les excellents produits des Vergers Paul Jodoin chez IGA Famille Jodoin parce que dans les familles Jodoin de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-Baptiste, penser local est un investissement pour l'avenir.

**La suite dans la section**  
<https://journalmobiles.com/leplus>

## ÉRABLIÈRE L'AUTRE VERSAN

# Ma cabane à la maison, ou comment sauver sa saison des sucres

*Si on devait résumer en quelques mots ce qui définit un Québécois, on serait certain de retrouver le temps des sucres ou le sirop d'érable en tête de liste. La sortie dans une cabane à sucre, avec le repas traditionnel et la tire sur la neige, fait partie des traditions bien ancrées chez beaucoup d'entre nous. Or, s'il y a quelque chose que la pandémie a anéanti, c'est bien la saison des sucres.*

### ROGER LAFRANCE

« 2020 a été une année de m..., a lancé, tout de go, la copropriétaire de l'Érablière L'Autre Versan, Hélène Belley, avant de se reprendre aussitôt. N'écrivez pas ça ! On va dire plutôt que ce fut une année difficile... »

La salle de l'érablière de Sainte-Hélène-de-Bagot est demeurée fermée tout le printemps dernier. Ce fut le cas aussi pour la petite boutique, normalement ouverte toute l'année, où on peut trouver des produits de l'érable, des pâtisseries et des chocolateries.

Même après la réouverture des commerces, il a fallu attendre tard à l'automne avant que les affaires reprennent à l'approche du temps des Fêtes. « Ce sont les compa-

gnies qui nous ont donné un bon coup de main en se procurant des emballages-cadeaux. Pour les gens, c'était compliqué de venir. »

Par ailleurs, quand s'est pointé le temps des sucres, cette année, une autre saison de misère s'annonçait. Hélène Belley et son conjoint, Stéphan Roy, ont alors choisi de participer à l'initiative Ma cabane à la maison, lancée par Stéphanie Laurin, cofondatrice de l'Association des salles de réception et érablières du Québec (ASEQC) et, elle-même, copropriétaire d'une érablière. En tout, 70 cabanes à sucre ont adhéré au projet de fournir des boîtes livrables directement aux consommateurs. Dans la région maskoutaine, deux érablières ont pris part à l'initiative : L'Amalgame, à Saint-Hyacinthe, et l'Érablière L'Autre Versan. La réponse a été inespérée.

Pour Hélène Belley, Ma cabane à la maison a sauvé leur saison des sucres. Pourtant, lorsqu'on lui a présenté le projet, elle était indécise. Les coûts d'adhésion étaient quand même importants. « Je me suis dit que ça ne pouvait pas être pire, explique-t-elle. En fin de compte, c'a marché très fort. Nous avons eu des commandes de partout, même de gens qui ne nous connaissaient pas. »

Chaque cabane à sucre était libre de proposer le menu de son choix. À L'Autre Versan, la boîte renfermait tout le repas traditionnel dans des emballages individuels : soupe aux pois, fèves au lard, omelette soufflée, jambon à l'érable, oreilles de crisse, sans oublier les desserts. Les clients pouvaient venir chercher leur boîte directement à la boutique, ou encore, chez Métro Plus Gaétan Riendeau, qui participait à l'initiative.

Évidemment, Hélène Belley et son équipe ont dû s'adapter. Monter des boîtes de repas est fort diffé-

rent que de servir aux tables. Il leur a fallu se réorganiser. L'entreposage fut aussi un défi. « C'est vraiment un autre monde », a concédé Hélène Belley.

D'autres cabanes de la région ont aussi offert des repas à emporter, sans toutefois adhérer à l'initiative. Si celle-ci prend fin à la mi-avril, l'Érablière L'Autre Versan la prolongera jusqu'à la fête des Mères, autre moment fort de la saison.

Cette nouvelle façon de procéder restera-t-elle lorsque la pandémie sera derrière nous ? « Pas sûr », a confié Hélène Belley. Les deux approches sont fort différentes et l'espace pourrait poser problème.

Chose certaine, Ma cabane à la maison leur a permis de sauver leur saison. C'est déjà ça de pris !



PHOTO : ROGER LAFRANCE

*Pour Hélène Belley, la campagne Ma cabane à la maison a sauvé leur saison des sucres.*

**MASKATEL**

### Un forfait télé divertissant

**Inclus :**

- Installation
- Modem routeur sans fil
- Décodeur enregistreur 4K multitélé

En date du 1er février 2021. L'offre prend fin le 26 avril 2021. Offert aux nouveaux clients résidentiels, là où l'accès/technologie le permettent. Les clients abonnés à des services de Maskatel au cours des 6 derniers mois ne sont pas admissibles. Modifiable sans préavis ; ne peut être combiné avec d'autres offres. Taxes en sus.

1 Votre promotion est calculée en appliquant un crédit mensuel au prix courant. Le prix courant peut augmenter pendant votre abonnement. Si le prix courant augmente, votre prix mensuel augmentera aussi, cependant vous continuerez de bénéficier du crédit mensuel pendant la promotion. Le prix est sujet à un abonnement continu à un forfait télévision de base, un Choix 15 (43\$/mois), la location d'un décodeur enregistreur 4K (15,99 \$/mois, moins un crédit de 15,99 \$/mois), Internet 100 Mbit/s illimité (75,95 \$/mois), la location du modem routeur (inclus) ; service sans-fil (2,99 \$/mois moins un crédit de 2,99 \$/mois), moins un crédit multiservice de 10\$/mois et un crédit promotionnel de 13,95 \$/mois pendant 24 mois. Toute modification effectuée aux services peut affecter le prix et / ou résulter en la perte de crédits ou de promotions, selon le cas, comme les conditions d'admissibilité à ceux-ci peuvent varier. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer selon les chaînes sélectionnées dans un forfait Choix 2. Le prix est sujet à un abonnement continu à un forfait Internet et télé admissible. Toute modification effectuée aux services peut affecter le prix et / ou entraîner la perte de crédits ou de promotions, selon le cas, comme les conditions d'admissibilité à ceux-ci peuvent varier. 3 Forfait Internet 100 Mbit/s illimité : vitesse de téléchargement jusqu'à 100 Mbit/s. Vitesse de partage jusqu'à 100 Mbit/s. La vitesse sur Internet peut varier selon votre configuration technique, l'achalandage sur Internet, le serveur, votre environnement et d'autres facteurs.

### Un Internet symétrique polyvalent

**Internet illimité 100 Mbit/s**

Crédit garanti de 32\$/mois pendant 24 mois  
Duo maintenant à **95 \$/mois\***  
Prix courant de 127,93\$/mois  
\*Les prix peuvent augmenter pendant l'abonnement.

16 AVRIL 2021 • MÉTIERS

MSK\_RES\_DP\_JM\_HIVER21



## Rencontrez Alain Paquet, notre mécanicien senior chez Kia Saint-Hyacinthe

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter Alain Paquet, en poste chez Kia Saint-Hyacinthe depuis bientôt 12 ans, en juin prochain.

Alain est « master technicien certifié » à la KiaUniversity.ca. Pour devenir maître, il y a trois niveaux de classification à réaliser, en fonction du nombre de formations suivies à chaque année et selon le nombre d'années d'expérience.

À ce chapitre, Alain peut être très fier, puisqu'il fut le premier, au Canada à devenir maître de ce programme, en obtenant les trois classifications requises.

Cette expertise est même reconnue auprès de la bannière Kia. En effet, lorsque l'assistance technique du bureau chef de Kia obtient une demande d'information technique, le centre d'appels suggère régulièrement d'appeler notre Alain. C'est justement cette ligne d'information qui est utilisée par les autres techniciens des concessions pour obtenir des solutions à leurs problèmes techniques. On peut donc dire qu'Alain est facilement une référence dans la région.

Autres réalisations à son actif, Alain a terminé 2e au Canada à la « Kia Cup », lors de trois compétitions (2016, 2018 et 2020)

### Donnons-lui la parole :

« Ce que j'aime le plus, c'est de montrer aux jeunes. J'adore l'évolution de la technologie : j'ai vu le carburateur et main-

tenant, c'est la révolution de l'hybride électrique. Pouvoir m'adapter à l'évolution des technologies automobiles est une passion chez moi. Ce n'est pas un métier facile. Il faut toujours rester à la page et c'est justement ce que j'adore. »

Précédemment, Alain a également travaillé 15 ans chez une autre marque automobile où il était également « master tech ». Que remarque-t-il comme différence au niveau du travail ?

« Chez Kia, nous avons une belle ambiance entre les collègues de travail. Comme professionnels, nous devons rester concentrés. Mais lorsqu'il est possible de s'amuser, on le fait !

Quand j'ai commencé ma carrière dans l'automobile, c'était pour le grand-père du propriétaire actuel. Je me suis toujours bien entendu avec la famille Lambert. Dès mon arrivée, j'ai pu y découvrir plusieurs opportunités et défis dans le domaine de la mécanique. Je me suis retrouvé sur mon « X ». Depuis ce jour, c'est une grande passion. »

### Quel est ton véhicule KIA préféré ?

« Le Stinger. 3.3L Turbo ! »

Merci, Alain, pour ton engagement envers toute l'équipe Kia et nos précieux clients.



## 5 ANS / GARANTIE 100 000 KM / ASSISTANCE ROUTIÈRE KM ILLIMITÉS°

GARANTIE COMPLÈTE • GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR • 100 % TRANSFÉRABLE • ASSISTANCE ROUTIÈRE PARTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD



450, rue Daniel-Johnson E, Saint-Hyacinthe  
450 774-3444 - 514 454-3444 - [www.kiasthyacinthe.com](http://www.kiasthyacinthe.com)



**KIA**  
SAINT-HYACINTHE

# Le plaisir du jardinage écologique

Le jardinage fait fureur depuis quelques années. D'une part, les gens préfèrent manger bio et local. D'autre part, la pandémie a entraîné un important mouvement vers le jardinage chez soi. Que ce soit à l'intérieur, sur son balcon, dans sa cour, dans un jardin communautaire, s'entourer de plantes apporte vie et beauté dans notre quotidien. Voici un livre de référence utile pour quiconque s'intéresse au jardinage.

## ANNE-MARIE AUBIN

Les auteures sont des passionnées de plantes. Laurie est diplômée en horticulture; Sarah est photographe. Ensemble, elles ont créé un très beau livre qui ne peut que vous donner envie de mettre les mains dans la terre. Avec elles, vous apprendrez à jardiner selon vos besoins et l'espace dont vous disposez. « Cultiver et consommer localement contribue à réduire notre empreinte écologique. Les plantes sont, par ailleurs, indispensables à notre existence : elles régularisent la température du globe, fournissent de l'oxygène, nourrissent et protègent les humains, les animaux et les insectes. » En plus de quelques notions de botanique, l'ouvrage recèle des conseils de jardinage concernant, entre autres, les plantes d'intérieur, les plantes comestibles, les fleurs sauvages, les fleurs séchées et le compostage.

## Pour s'y retrouver

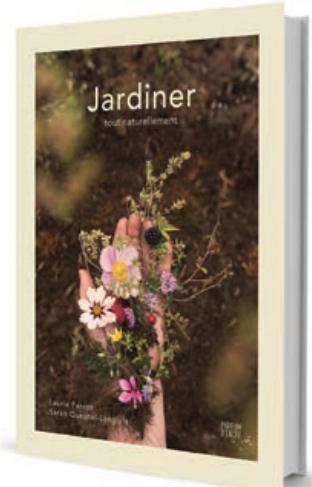
Le premier chapitre vulgarise des notions de base de botanique, puis le second offre de judicieux conseils concernant l'équipement, la planification, la plantation, l'entretien et le compostage dans une vision écologique. Toutes les parties des plantes peuvent être utilisées. Alors que certaines plantes sont cultivées pour

leurs feuilles, leurs tiges, leurs bulbes ou leurs fruits, d'autres le sont pour leurs racines, puis certaines, pour leurs graines, comme les légumineuses. Cinq fiches explicatives et illustrées présentent quelques grandes familles botaniques : apicacées, astéracées, fabacées, rosacées et solanacées.

Parce que chaque petit geste compte pour prendre soin de la nature, en jardinage comme dans n'importe quel domaine, mieux vaut refuser les produits chimiques, éliminer les déchets en adoptant le vrac et favoriser les emballages écolos. « Jardiner chez soi et encourager des systèmes d'agriculture à échelle humaine, locale, biologique et responsable participe au maintien d'un environnement sain. » Jardiner nécessite peu d'investissement si on sait réutiliser ses pots, composter, récupérer l'eau de pluie et récolter ses propres semences.

## Fleurir son quotidien

Les fleurs apportent des couleurs et des parfums à notre milieu de vie. De plus, elles agissent pour contrer les méfaits des produits chimiques en agriculture. Planter l'agastache, la coriandre, le fenouil, le romarin et le tournesol, par exemple, attire les butineurs, dont certaines populations sont en déclin. On



peut laisser fleurir les fleurs au jardin, créer des bouquets de saison et en faire sécher quelques-unes pour colorer la saison froide. Une sélection de plantes d'intérieur et d'extérieur, présentée brièvement sur une fiche avec trucs et conseils, vous aidera à bichonner celles que vous choisissez. Les auteures ont créé une liste de leurs préférences en matière de plantes potagères vivaces, d'arbres fruitiers et de fleurs comestibles. Des références, un index et un lexique du jardinier, en annexe, permettent d'en savoir plus et de s'y retrouver facilement.

Vous tomberez sous le charme de ce livre instructif et magnifique à lire et à feuilleter au fil des saisons. « Jardiner permet de nous connecter avec la nature, de la connaître et de l'apprécier dans toute sa diversité et sa splendeur. »

## PERRON, LAURIE ET SARAH QUESNEL-LANGLOIS

*Jardiner tout naturellement, Montréal, Parfum d'encre, 2021, 264 p.*



LA PÉRIODE DE RECHERCHE DE LOGEMENT EST COMMENCÉE!



## QUELQUES FAITS IMPORTANTS À SAVOIR LORS DE LA RECHERCHE DE LOGEMENT :

**Le 1<sup>er</sup> juillet arrive. Avez-vous trouvé le logement idéal ?** Il ne reste que le bail à signer... Le coût des loyers a littéralement explosé dans la dernière année, mais vous devez prendre une décision rapidement.

**Quelles sont les obligations du propriétaire quant au prix du loyer ?** Est-ce que le loyer mensuel peut être augmenté sans limites lors de la signature d'un nouveau bail ? NON.

**Êtes-vous en mesure de savoir combien payait votre prédécesseur ?** À la signature du bail, le locateur doit vous informer du loyer le moins élevé payé au cours des 12 derniers mois. Ce montant apparaîtra dans la section G du bail. S'il ne remplit pas cette section du bail, le locateur est tenu de vous remettre un avis indiquant le montant. Cette information est obligatoire. Les seules exceptions s'appliquent aux habitations à loyer modique (HLM) ainsi qu'aux coopératives d'habitation.

**Si l'augmentation vous paraît exagérée par rapport à ce que payaient les anciens locataires, vous pouvez demander au Tribunal administratif du logement (TAL) d'en fixer le prix.** Attention, si le locateur a respecté son obligation de vous informer, vous avez 10 jours, à partir de la conclusion (signature) du bail, pour instituer un tel recours au TAL. Si ce n'est pas le cas, ou si vous réalisez que le locateur a fait une fausse déclaration à la section G, vous avez 30 jours à partir du moment où vous prenez connaissance du montant réel payé par les anciens locataires pour intenter une fixation de loyer. Ces règles s'appliquent aussi lors d'une sous-location.

**La loi vous protège donc contre les hausses importantes de loyer.** Il est important de faire valoir vos droits.

**Si votre propriétaire ne vous remet pas une copie du bail dans les 10 jours de sa signature, réclamez-la-lui.** Il est de son obligation de vous la transmettre.

**Si, au moment de la signature, le propriétaire omet de remplir la section G,** rappel-lui de le faire et d'y indiquer le montant du loyer payé par les anciens locataires. Cette information est obligatoire.

**Nous vous rappelons que si, à la signature du bail, vous constatez que l'augmentation du prix du loyer par rapport à l'année précédente n'est pas raisonnable, vous avez 10 jours pour vous adresser au Tribunal administratif du logement.**

**Le logement est un droit !**

**POUR NOUS CONTACTER:**

comitelogemenmele@gmail.com  
<https://logemenmele.org/>

# Lutte à la châtaigne d'eau : la Ville de Saint-Hyacinthe soutiendra à nouveau l'OBV

**L'Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska pourra encore compter cet été sur l'appui financier de la Ville de Saint-Hyacinthe pour poursuivre ses travaux de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau, une espèce exotique envahissante, sur la rivière Yamaska.**

Le conseil municipal a adopté une résolution, lors de son assemblée du 1<sup>er</sup> mars, confirmant son soutien financier à l'OBV Yamaska lors des trois prochaines années pour lutter contre la châtaigne d'eau. La Ville versera jusqu'à 5000 \$ par année (2021 à 2023) pour payer une partie des coûts de détection et de contrôle de cette plante qui nuit à la biodiversité de la rivière.

«Un partenariat comme celui-ci est très important dans le contexte d'une lutte contre une espèce envahissante comme la châtaigne. Surtout quand on sait que les noix produites par la plante peuvent se reproduire encore plusieurs années même après les arrachages répétés. Un soutien sur plusieurs années permet de s'assurer que la lutte continuera tant que la plante sera encore à risque de se

répandre», explique Alex Martin, directeur général de l'OBV. «Nous remercions la Ville de Saint-Hyacinthe de faire équipe avec nous, a-t-il dit.»

«La rivière Yamaska constitue l'un de nos principaux atouts et contribue à la beauté de notre paysage. Elle constitue également notre principale source d'eau potable. Il faut la protéger. La Ville de Saint-Hyacinthe est donc fière d'accorder un appui financier de 15 000 \$ à l'OBV Yamaska qui leur permettra de poursuivre leurs efforts déjà amorcés pour protéger notre belle rivière. J'invite également les riverains à participer à l'arrachage de la châtaigne d'eau. Cette activité n'est pas dangereuse. C'est ensemble que nous allons y arriver», a indiqué le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

L'OBV Yamaska et le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) reprennent leur travail de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau au mois de juillet en parcourant la rivière de Farnham jusqu'à son embouchure dans le grand lac Saint-Pierre. L'an dernier, les techniciens en environnement des deux organismes ont retiré 10 mètres cubes de ces plants de la rivière. En 2019, ce sont 40 m<sup>3</sup> qui ont été arrachés.

Les perspectives de contrôler cette espèce envahissante sont bonnes. «Heureusement, la châtaigne a été repérée tôt dans le bassin de la Yamaska et les premières actions ont été rapides. En poursuivant les efforts sur plusieurs années, il est possible d'espérer des résultats positifs importants pour la rivière Yamaska», souligne M. Martin

Les autres partenaires du projet sont la Fondation de la faune



*La Ville versera jusqu'à 5000 \$ par année (2021 à 2023) pour payer une partie des coûts de détection et de contrôle de cette plante qui nuit à la biodiversité de la rivière.*

du Québec (FFQ), le programme Affluents maritimes du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ), le ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ainsi que la municipalité de Saint-Damase et la MRC des Maskoutains. ☀



PHOTO : AUDREY LOVES PHOTOS

## En route vers le bonheur

### ALAIN BÉRUBÉ

#### BÉNÉVOLE

La vie n'a pas toujours été un fleuve tranquille pour Isabelle Forest.

Cette Maskoutaine d'adoption, âgée de 55 ans, a traversé bien des épreuves et vaincu plusieurs peurs au fil des ans. Mais avec une bonne dose de persévérance et des gens qui ont cru en elle, Isabelle a su regarder vers l'avant.

Native de Montréal, celle qui a vécu sa jeunesse à Massueville a entre autres été monitrice dans des parcs municipaux, en plus de gérer une halte-garderie. Mais des épisodes plus sombres ont également ponctué son quotidien.

«Durant mon enfance, ma santé mentale était fragile. J'ai dû livrer bataille contre la schizophrénie, ce qui m'a forcé à consulter des spécialistes afin de m'en sortir», confie Isabelle.

Atteinte plus tard d'un trouble de la personnalité limite, Isabelle a

connu bien des hauts et des bas. Et les hallucinations ont fait partie de l'équation.

«Heureusement, des gens m'ont tendu la main. J'ai pu peu à peu me reprendre en main», confie-t-elle.

Depuis six ans, Isabelle bénéficie d'un hébergement dans une ressource de type familial. Et la tristesse a cédé la place au sourire.

«Je suis très bien encadrée. C'est un milieu de vie très accueillant, qui m'a permis de retrouver qui je suis. Une travailleuse sociale est également à mes côtés. Ça va beaucoup mieux!», clame-t-elle.

La prochaine mission d'Isabelle: être heureuse. Et elle prend les moyens pour y arriver.

Le Trait d'Union Montérégien, qui a pour but de favoriser la réinsertion sociale, représente pour elle un moyen formidable de briser l'isolement.

«J'ai fait une demande de parrainage il y a deux ans et demi.

Je souhaite développer une relation amicale et sortir davantage de chez moi. Ça me ferait beaucoup de bien!», établit Isabelle.

Dotée d'un très bon sens de l'humour, cette Maskoutaine espère multiplier les éclats de rire. Et même si la pandémie perdure, Isabelle est prête à remplir plusieurs cases de son agenda tout en respectant les consignes sanitaires.

«Que ce soit prendre un café, me promener en ville ou jouer aux cartes, ce serait beaucoup agréable avec une autre personne.

J'ai quelques limitations au niveau du transport, mais je suis très sociable et ouverte à la nouveauté. En attendant, l'équipe du Trait d'Union Montérégien est formidable et grâce

aux activités sociales, je peux rencontrer des gens intéressants», mentionne-t-elle.

Kathleen Martin, intervenante au Trait d'Union Montérégien, a confiance qu'Isabelle Forest trouvera prochainement la bonne personne afin de tisser des nouveaux liens.

«C'est une véritable boute-en-train, qui fait preuve d'optimisme même si la vie n'a pas toujours été facile pour elle», dit-elle.

Isabelle arbore avec fierté un tatouage sur son avant-bras, avec comme inscription « Sky is the limit ». Un message qui frappe l'imagination... mais surtout qui témoigne de sa force de caractère.

**Pour en connaître davantage sur le Trait d'Union Montérégien et pour partager votre amitié avec Isabelle, vous êtes invité à nous contacter au 450 223-1252 ou à visiter le site [tumparraine.org](http://tumparraine.org)**

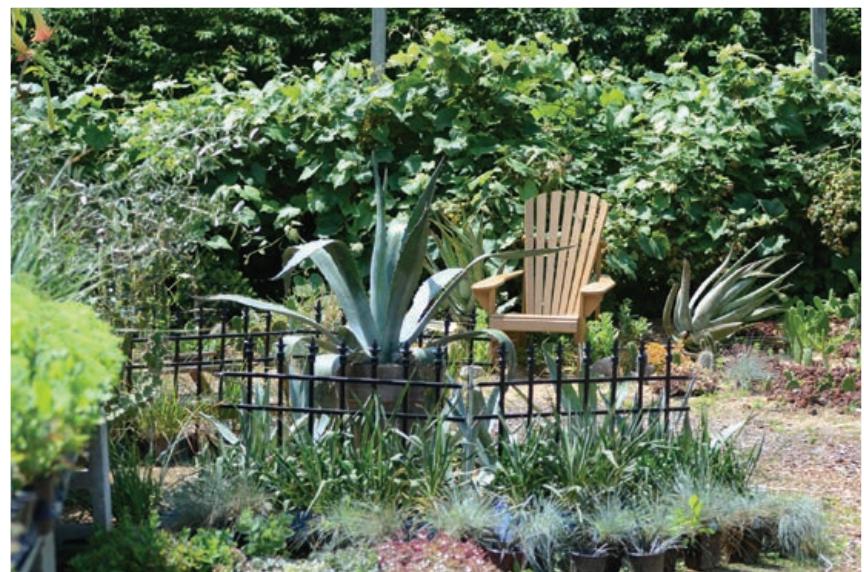


Trait d'Union Montérégien

Ouvert maintenant! • 7 jours sur 7 de 9 h à 17 h

# Cet été, faites des jardins À COUPER LE SOUFFLE!

Plantes tropicales, plantes grasses  
et cactus pour vos jardins et terrasses



Ramenez un bout  
du Sud chez vous!

Suivez-nous sur Facebook pour toutes vos questions horticoles, nos promotions et activités

**f [www.cactusfleuri.ca](http://www.cactusfleuri.ca) • 450 795-3383 • 1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Marie-Madeleine**